

Baromètre santé des adhérents 2024-2025

LES RÉPONDANTS

27 structures sur 92 ont répondu au questionnaire diffusé en ligne entre le 26/11/2024 et le 2/12/2024, soit **un taux de réponse d'environ 29 %**.

Par rapport à l'ensemble des adhérents du pôle, **l'échantillon de répondants voit une surreprésentation :**

- des structures de la diffusion (78 % de l'échantillon contre 63 % des adhérents du pôle) ;
- des associations loi 1901 (85 % de l'échantillon avec respectivement 7 % de sociétés commerciales et de structures publiques, contre respectivement 74 %, 12 % et 14 % au sein du pôle) ;
- des structures implantées dans le département du Nord (63 % de l'échantillon contre 54 % des adhérents) ;
- des structures les plus dotées financièrement : les budgets moyen et médian de l'échantillon sont respectivement de 990 000 euros et 450 000 euros, contre 610 892 euros et 267 962 euros pour les adhérents en 2023 (528 246 euros et 242 258 en 2022, 480 865 euros et 245 585 euros en 2021).

On ne peut donc généraliser la lecture des résultats à l'ensemble des adhérents : en revanche, vu qu'ils concernent en particulier les structures de la diffusion et les plus dotées en moyens financiers, on peut faire l'hypothèse que **la situation sera encore plus incertaine et à risque pour les structures aux modèles économiques plus contraints.**

Il faut faire une lecture prudente du tableau dépeint ici par les structures, dans la mesure où on leur demande de dresser le bilan d'un exercice pas encore clôturé et où les annonces en cascade de coupes budgétaires sur la culture peut les conduire à avoir un jugement plus pessimiste. Cependant, compte tenu du fait que les structures répondantes sont en moyenne plus dotées que les adhérents du pôle pris dans leur ensemble, les signaux qu'elles envoient incitent à **être en alerte sur la viabilité des projets, la dégradation des conditions de travail et les risques psychosociaux pour les équipes.**

DES SIGNAUX INQUIÉTANTS EN 2024

En dépit de signes encourageants confirmant la reprise de l'activité à certains égards, **la majorité des indicateurs témoignent d'une situation financière inquiétante pour les structures et qui se dégrade continuellement depuis la crise sanitaire du Covid-19.** Côté

OBJECTIFS

- Evaluer la situation financière des adhérents en 2024 ;
- Anticiper sur les difficultés probables en 2025, dans le contexte de contraction forte des ressources publiques ;
- Identifier des besoins et des pistes d'action prioritaires.

positif, les budgets sont globalement à la hausse depuis 2021 et le public de retour en 2024 : 46 % des structures estiment la fréquentation meilleure et 27 % au même niveau qu'avant la crise du Covid-19.

Côté négatif, un nombre bien supérieur de structures jugent l'exercice 2024 pas du tout satisfaisant car déficitaire (41 %, soit + 18 points de % par rapport à 2022), tandis que décroît la part des structures jugeant l'exercice proche de l'équilibre et moyennement satisfaisant (33 %, soit - 13 pts de %) ou excédentaire et donc satisfaisant (22 %, soit - 5 pts de %). **Le contexte voit les structures prises dans l'urgence économique, avec des problématiques de trésorerie accrues** : 58 % des structures estiment pouvoir tenir moins de 3 mois avec leur trésorerie actuelle (elles étaient « seulement » 35 % en septembre 2023), dont un gros tiers qui jugent avoir moins d'un mois de trésorerie devant elle et expliquent avoir une visibilité parfois réduite « au jour le jour ».

Si bien qu'un peu plus de la moitié des structures envisagent le montant des fonds propres inquiétant à la clôture de l'exercice en cours, 30 % d'entre elles équilibré par rapport au précédent exercice et 18 % plutôt satisfaisant.

Lorsqu'on interroge les structures sur les principales causes expliquant leur situation financière, on retrouve sans surprise **l'inflation des charges en tête**, pointée par 2/3 d'entre elles. Notre *Panorama des adhérents* suggère que c'est **une tendance de fond qui se généralise à un nombre croissant de structures** : pour la 1^{ère} fois en 4 éditions de l'enquête, le décrochage entre la hausse des charges et celle des produits est significatif en 2023 (les produits et charges médians augmentent de respectivement 24 % et 40 % entre 2021 et 2023).

Ce sont ensuite la hausse ou la stabilité des recettes propres (44 % des répondants), ou la baisse des financements publics (41 %) qui sont le plus souvent invoquées. On constate donc un approfondissement des tendances déjà mises en lumière dans notre Baromètre 2022-2023 (cf. encadré 1), avec **des conséquences très concrètes sous le signe de la décroissance et de l'économie contraintes pour les structures**.

Encadré 1. Le Baromètre 2022-2023 en 3 enseignements

- 2/3 des adhérents mettaient en évidence des facteurs d'évolution négatifs au cours de l'exercice 2022 (baisse ou stagnation des financements publics, inflation généralisée, problématiques structurelles du projet, perte de recettes propres et autres revenus, etc.) ;
- La tendance en 2023 tenait majoritairement à la décroissance et à l'économie contraintes pour parvenir à l'équilibre budgétaire : limitation délibérée de l'activité (les événements en particulier), gel des embauches, absorption de la charge de travail de collègue en congé longue durée pour économiser un salaire... ;
- Un peu plus de la moitié des structures affirmaient rencontrer des difficultés pour embaucher en 2023, quand près de 4 structures sur 5 déclaraient avoir des besoins en ETP qu'elles ne pouvaient recruter faute de moyens (pour l'essentiel, les structures avec peu de personnel permanent nécessiteraient 1 ou 2 ETP supplémentaires pour passer un cap dans le développement de leur projet).

Les premiers impactés sont les projets et les missions, délibérément réduits, différés ou abandonnés : réduction du nombre d'actions ou d'événements en tête (52 % des structures), renoncement à certains déplacements, ou encore abandon ou décalage de projets ou de partenariats en gestation (respectivement 37 %). **Mais les impacts sont aussi légion sur la masse salariale ou la capacité des structures à pérenniser de l'emploi (sans même parler d'en créer)** : gel des embauches pour 30 % d'entre elles, non-remplacement d'un·e ou plusieurs membres de l'équipe pour une proportion identique, gel du niveau de salaire des membres de l'équipe malgré l'inflation pour environ un quart d'entre elles...

DES PROJECTIONS DIFFICILES POUR L'ANNÉE 2025

Cette délicate année 2024 et le contexte budgétaire très contraint qui se profile pour 2025 (cf. encadré 2) expliquent les difficultés des structures à se projeter positivement : 44 % d'entre elles estiment que l'année va être difficile à gérer, 41 % qu'elle va être très complexe à affronter, et seulement 7 % qu'elle va se dérouler sereinement.

Encadré 2. La culture, domaine sacrifié par le projet de loi de finances (PLF) 2025 ?

- En 2024, les collectivités territoriales cherchent majoritairement à maintenir leur niveau de soutien à la vie culturelle malgré des marges de manœuvre limitées, voire plus contraintes pour certaines d'entre elles (les départements et régions subissent des à-coups parfois brutaux par rapport à la stabilité des communes et des intercommunalités), qui compensent difficilement l'inflation des dernières années¹ ;
- Les efforts budgétaires importants vraisemblablement demandés par l'Etat aux collectivités locales dans le PLF 2025 risquent d'impacter négativement cette situation déjà compliquée :
 - ⇒ La Région Hauts-de-France annonce une baisse probable de son budget 2025 (fonctionnement et investissement confondus), dont les traductions précises par domaine d'intervention restent à voir ;
 - ⇒ La Région Pays-de-la-Loire annonce 100 ME d'économies en 2025, des coupes claires étant déjà notifiées aux acteurs culturels (un budget culture en baisse de 73 % d'après certain·e·s²).
 - ⇒ Les départements comptent parmi les collectivités les plus fragilisées, et celles qui ont affiché le plus de baisses aux acteurs culturels en 2024 : 70 % du budget d'un département est fait de dépenses sociales contraintes en 2024, de telle sorte que si le PLF 2025 était voté en l'état 6 départements sur 7 ne pourraient pas faire face à leurs obligations en 2025³.

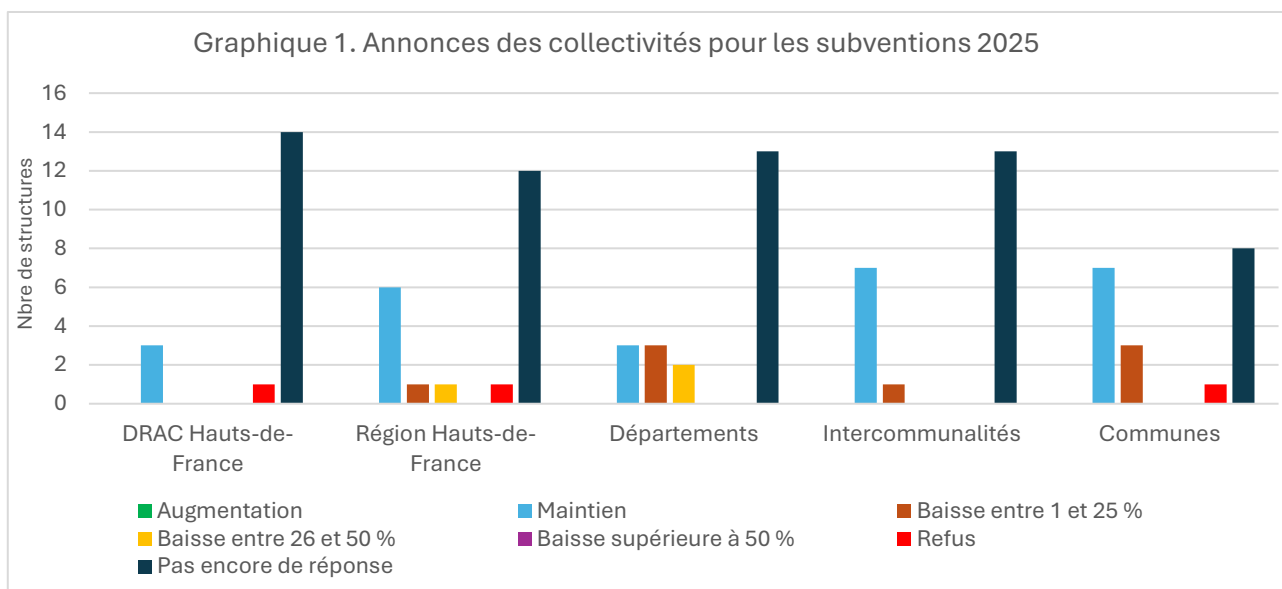
¹ Cf. *Baromètre annuel sur les budgets et choix culturels des collectivités territoriales*, Observatoire des politiques culturelles, octobre 2024, 54 p.

² « *Baisse de 73 % du budget culturel de la Région Pays de la Loire : choqués, les artistes et acteurs locaux se mobilisent* », *BeauxArts Magazine*, Joséphine Bindé, 26 novembre 2024.

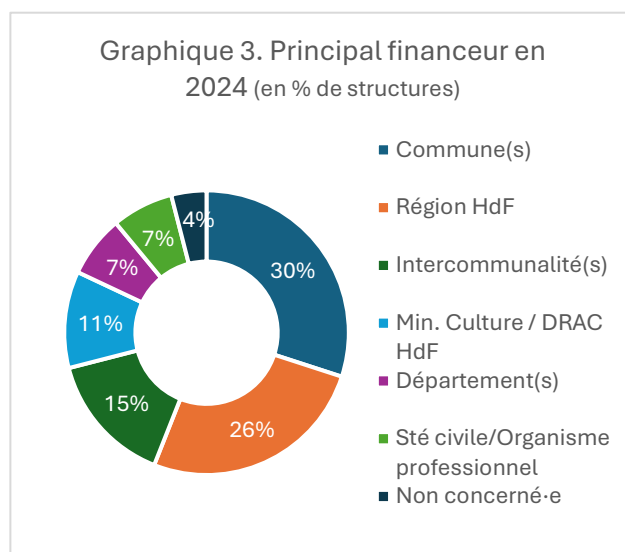
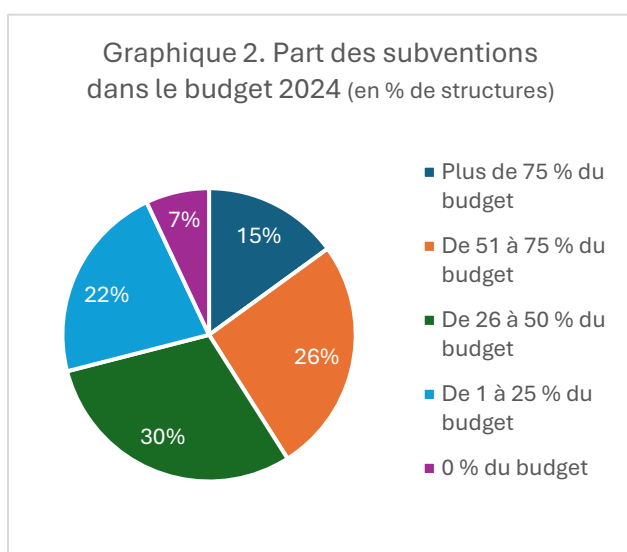
³ « *Budgets culture des Départements : vers des coupes sans précédent en 2025* », *La Lettre du Spectacle*, n°570, Jérôme Vallette, 15 novembre 2024.

ENQUÊTE FLASH

Le premier coup de sonde sur le maintien ou non des subventions aux structures par les collectivités en 2025 confirme que **très peu d'annonces concrètes et définitives ont été faites en Hauts-de-France à ce jour** (graphique 1). On voit toutefois poindre les premières baisses, qui confirment ce qu'on observe au national : **les départements figurent en tête des baisses annoncées**, bien que les communes et la Région soient aussi concernées. Enfin, on voit en creux qu'aucune collectivité n'a annoncé une augmentation de ses subventions aux structures.

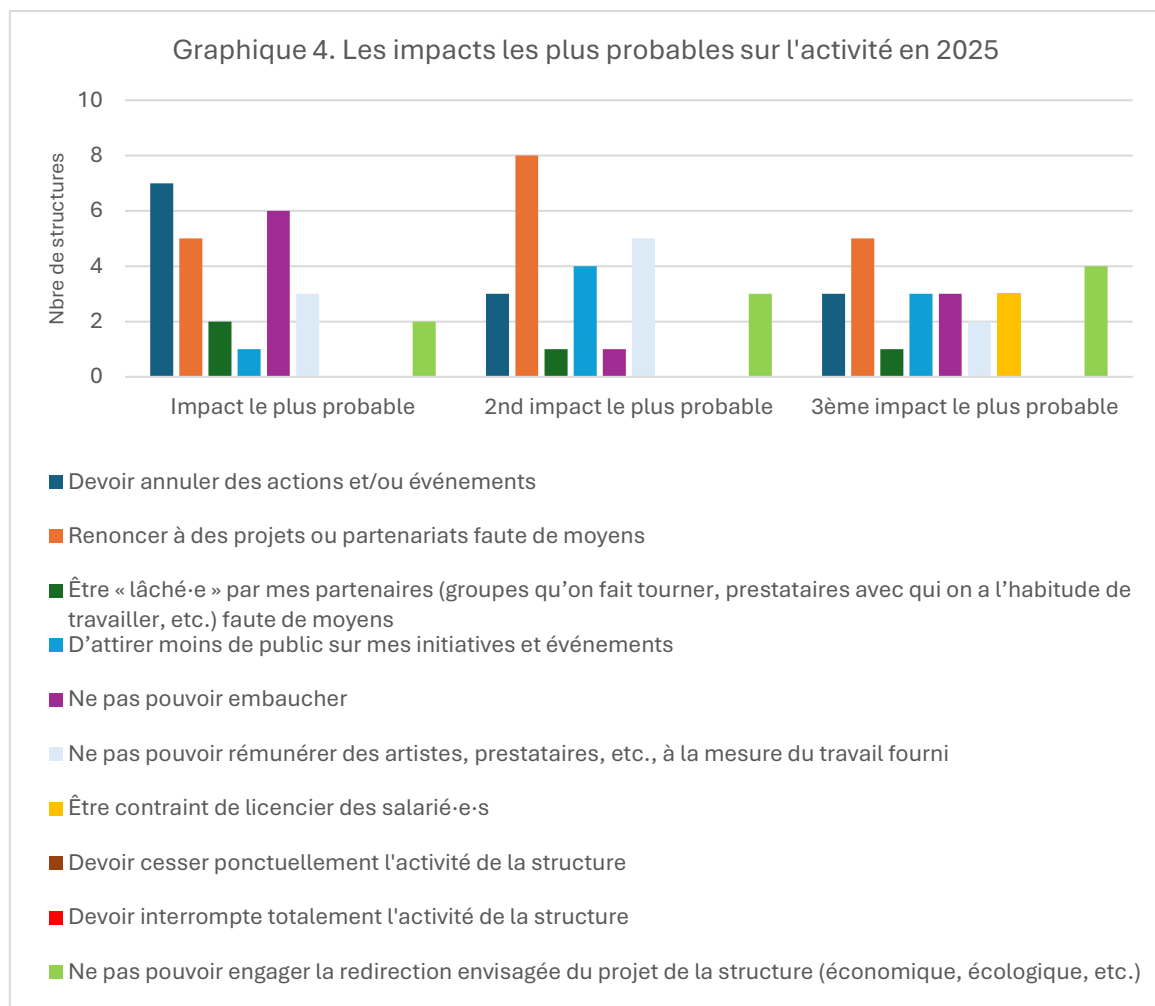


La situation est d'autant plus alarmante vu **l'importance des subventions d'exploitation pour le modèle économique des structures** (graphique 2), et le fait que près de 2/3 d'entre elles ont soit pour principal financeur en 2024 les communes (30 % du total), la Région Hauts-de-France (26 %), ou les départements (7 %) – cf. graphique 3.



ENQUÊTE FLASH

Lorsqu'on les interroge sur les 3 types d'impacts les plus probables vu la conjoncture actuelle (graphique 4), **les structures mettent plus fréquemment en avant le fait de devoir renoncer à des projets ou des partenariats faute de moyens (2/3 d'entre elles), ou annuler des actions et/ou des événements** (près de la moitié). Ce sont ensuite l'impossibilité d'embaucher et le fait de ne pas pouvoir rémunérer des partenaires (artistes, prestataires, etc.) qui sont invoquées par un bon tiers d'entre elles, suivis de près par l'incapacité à pouvoir engager la redirection – économique, écologique, etc. – envisagée du projet de la structure (un tiers). Les impacts les plus « radicaux » ne sont pas encore envisagés comme des options probables : le licenciement de salarié-e-s est évoqué par 11 % des structures, et la cessation ponctuelle ou définitive de l'activité jamais citée.



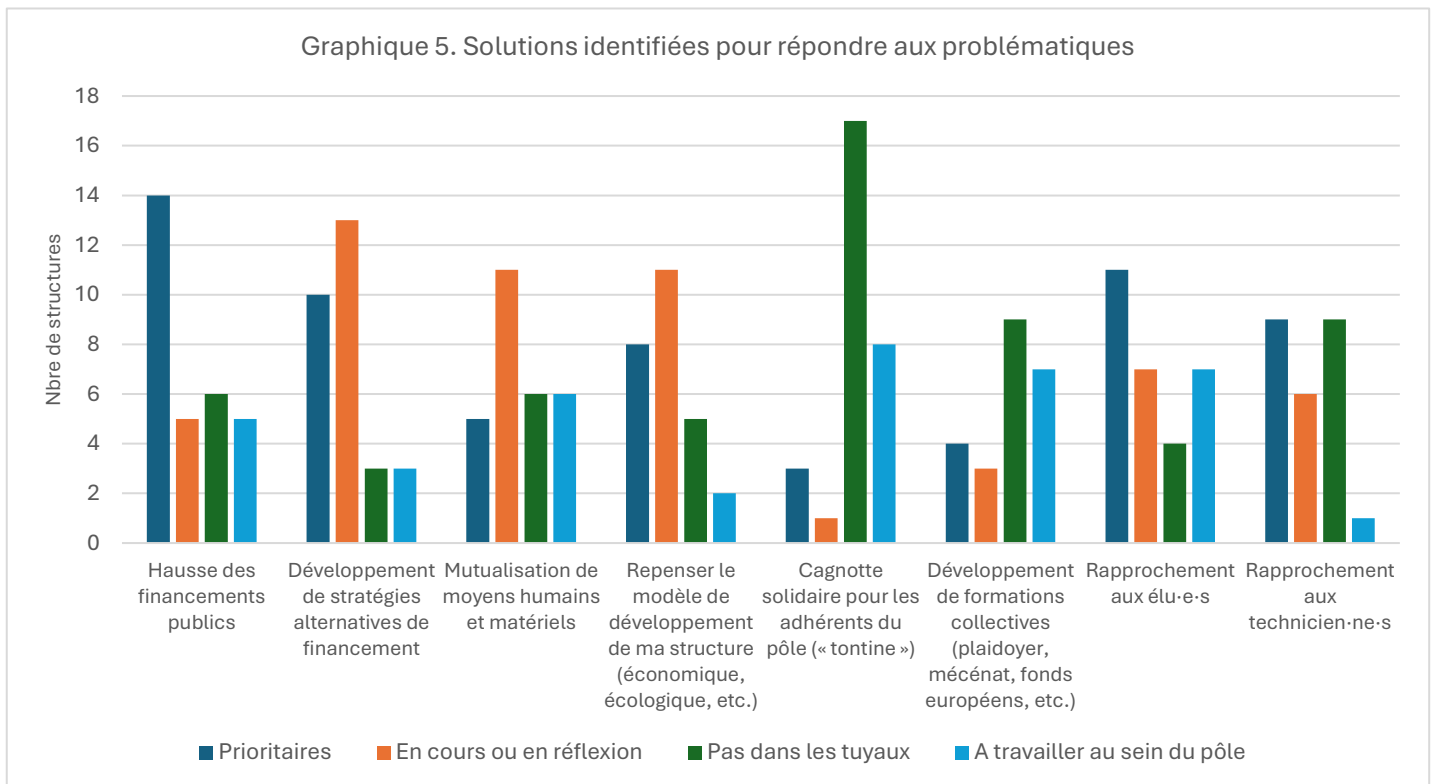
Pour faire face à ces défis, **près des 2/3 des structures envisagent des changements à court ou moyen terme relatifs à leur organisation du travail et aux différentes dimensions de leur activité**, bien que les modalités et l'ampleur de ces changements demeurent encore souvent floues et incertaines comme le synthétise le tableau ci-dessous.

ENQUÊTE FLASH

Réponses	Nombre de structures	Type(s) de structure	Tranche(s) de budget 2024
Réflexion interne en cours, en lien avec la gouvernance et/ou outillée par un consultant externe	3	SMAC Lieu de diffusion Festival	De 300 000 € à 1,3 ME
Réduction fréquence ou jauge des événements	4	2 lieux de diffusion Prod. de spectacle/Tourneur/Orga. sans lieu fixe Festival	De 500 000 € à 3 ME (<i>nb : inconnu pour 2 structures</i>)
Limitation géographique et/ou du nombre des actions culturelles, ateliers	2	Lieu de diffusion Structure de formation-transmission	De 250 000 € à 3 ME
Redéfinition priorités/stratégies et/ou refonte gouvernance	6	SMAC Lieu de diffusion 3 Prods. de spectacle/Tourneurs/Orgas. sans lieu fixe Festival	De 25 000 € à 1,7 ME
Réorganisation du travail et des tâches pour les salarié-e-s	1	Prod. de spectacle/Tourneur/Orga. sans lieu fixe	Montant budget inconnu
Réflexion pas encore amorcée	3	Prod. de spectacle/Tourneur/Orga. sans lieu fixe	De 10 000 à 400 000 €
Pas de velléité de changement	2	Lieu de diffusion Structure de formation-transmission	De 900 000 € à 3,5 ME
Ne se prononcent pas	6	Lieu de diffusion 2 Festivals Structure d'accompagnement Label/Prod. phono/Editeur musical Prod. de spectacle/Tourneur/Orga. sans lieu fixe	De 100 000 € à plus de 5 ME

Aborder la question des leviers à activer pour répondre à ces problématiques permet d'y voir plus clair sur ce qu'ont entrepris ou non les structures et sur ce qu'elles jugent prioritaire, quitte à devoir faire l'objet d'un travail collectif au sein du pôle (graphique 5). Comme dans notre Baromètre 2022-2023, **la hausse des financements publics et le rapprochement à opérer avec les élu-e-s sont plébiscités comme les besoins prioritaires** (par respectivement 52 % et 41 % des structures). Par ailleurs, elles affirment agir ou réfléchir en particulier au développement de stratégies alternatives de financement (près de la moitié), à la mutualisation de moyens humains et matériels ou à la redirection de leur modèle de développement (respectivement 41 % d'entre elles).

Graphique 5. Solutions identifiées pour répondre aux problématiques



Le contexte actuel incite au repli sur ses logiques et ses intérêts particuliers : l'entraide semble parfois éloignée des préoccupations des structures quand on voit que près de 2/3 d'entre elles écartent l'idée d'un fonds de solidarité ou qu'un tiers négligent le développement de formations collectives. Cela doit toutefois être nuancé par le fait que **les solutions à travailler au sein du pôle les plus citées concernent précisément le développement d'un fonds de solidarité (30 %), celui de formations collectives (26 %), ou la mutualisation de moyens humains et matériels (22 %).**

Bien que partiels, ces premiers éléments dessinent des tendances inquiétantes pour la pérennité de l'activité des structures et des professionnel-le-s. Cela appelle à **un dialogue renforcé entre les acteur-ric-e-s de la filière et les pouvoirs publics** et à une prise de conscience quant aux impacts multiples qui résulteraient d'une baisse drastique des financements publics.